



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/529
18 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 83 f) de l'ordre du jour provisoire*

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE : ENVIRONNEMENT

Lettre datée du 14 septembre, adressée au Secrétaire général par les
représentants du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la
Norvège et de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de nos gouvernements, nous avons l'honneur de demander que le débat sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qu'il est proposé de convoquer en 1992, question qui relève du point 83 f) de l'ordre du jour provisoire (résolutions 43/196 et 42/187 de l'Assemblée générale), ait lieu directement en séance plénière à la quarante-quatrième session de l'Assemblée.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 83 f) de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Kjeld V. MORTENSEN

Le Représentant permanent par intérim
de l'Islande auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Helgi GISLASON

Le Représentant permanent de la Finlande
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Klaus TORNUDD

Le Représentant permanent de la Norvège
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Tom VRAALSEN

Le Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Jan ELIASSON

* A/44/150.